



REBOISEMENT/TIORIBOUGOU : P.2

Sus au changement climatique, à l'exode rural...

OBJECTION :

Leçons à tirer

Le crash d'un hélicoptère de l'Armée malienne, de retour d'une mission de sauvetage de populations terrorisées au Sahel occidental sur une maison en chantier à Missabougou le 21 avril 2023, remet sur le tapis la question de l'occupation anarchique de la zone aéroportuaire. P.7

N°220 du Mardi 02 Mai 2023

Tél.: (+223) 71 55 24 53 /61601230
tabdoul248@gmail.com

LE FOCUS

300 FCFA

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS GÉNÉRALES ET D'ANALYSES

"NOUS NE SOMMES NI POLICIER, NI GENDARME ENCORE MOINS JUGE, PRÉSIDENT DE TRIBUNAL : NOUS SOMMES DES JOURNALISTES"

SITUATION POLITIQUE : P.5

Pourquoi pas un moratoire sur les élections...

Au lendemain de la fête du ramadan, les tentatives désespérées à Sévaré et à Mourdiah et le crash d'un hélicoptère militaire à Bamako venaient choquer l'opinion nationale dans sa certitude évanescence sur cette accalmie relative sur le terrain des attaques contre les Forces armées du Mali. Regardant un peu plus en arrière, on peut même parler d'une série surtout avec la mort du chef de cabinet du président de la Transition dans une attaque sur la route de Nara. Des événements qui interpellent encore et de façon beaucoup plus lancinante l'ensemble des acteurs de la vie de la nation, (politiques, militaires et ceux des organisations de la société civile) pour un moratoire démocratique puisque l'espoir d'organisation de scrutins référendaire et électoraux (sur le plan local et national) semble avoir pris une douche froide en pleine saison chaude.



ELECTRICITE : P.7

EDM change de direction sans clignoter

MINUSMA : Une présence qui divise les Maliens P.3

DEPART DE LA MINUSMA : P.4
Le syndrome angolais

TIORIBOUGOU SOUS LE PARAPLUIE VERT DE LA SOMIVAP : Sus aux effets du changement climatique, l'exode rural... !

Les 14 villages et les 38 hameaux de la Commune rurale de Tioribougou se sont mobilisés en envoyant des délégués accueillir et écouter le PDG de la Société de mise en valeur des produits tropicaux (Somivap), Mamadou Guèye, et son équipe partis leur expliquer le projet de reboisement qu'ils portent. L'exposé de M. Guèye sur ce projet a émerveillé la population qui n'a pas tardé à adhérer à l'idée. C'était ce mardi 11 avril à la mairie de Tioribougou.

Il est 10 h ce 11 avril 2023. Mamadou Guèye, exportateur de gomme arabique, à la tête d'une équipe, fait son entrée à Tioribougou, une Commune rurale située à 23 kilomètres avant la ville de Kolokani.

Le mardi est jour de foire hebdomadaire ici. Cela se sent dès l'entrée du village. C'est une journée très importante pour les populations ; l'une des rares occasions pour elles de faire des emplettes pour le reste de la semaine. Le marché, situé au bord du goudron non loin de la mairie, destination de la délégation, est très animé.

Malgré l'importance de cette journée de foire hebdomadaire, chaque village et hameau de la Commune a délégué deux personnes pour venir écouter le PDG de la Somivap, tant les localités sont assaillies par des difficultés d'ordre environnemental, économique et sécuritaire. Quelques minutes plus tard, le PDG de la Somivap et ses hommes franchissent la porte de la mairie.

Le maire, Moussa Diarra, et deux autres hommes accueillent la délégation venue de Bamako. Certains membres de la délégation se demandent où se trouvent la population locale qu'ils doivent rencontrer parce sous d'autres cieux, la délégation serait accueillie à l'entrée du village. Tandis que d'autres se disent que les villageois sont en retard étant donné que ce jour coïncide avec la foire hebdomadaire.

Mais, ils se trompent tous. Les représentants des différentes localités sont déjà présents. Ils sont installés dans la salle de conférence de la mairie comme dans un vestibule de chef de village. Ici, les habitants veulent que les étrangers soient ac-



cueillis chez le chef du village dans son vestibule.

Après les poignées de mains et un bref entretien avec le maire et le chef du cantonnement des eaux et forêts de Tioribougou, le maire conduit ses hôtes dans la salle de conférence où les habitants les attendent impatients. Ainsi commencent les échanges après les présentations.

"Quand vous invitez les gens, soit vous leur donnez quelque chose, soit vous leur dites quelque chose", dit un dicton local. Le porteur du projet, Mamadou Guèye, prend alors la parole et expose son projet.

"Je suis Mamadou Guèye, exportateur de gomme arabique. J'ai commencé l'exportation de la gomme arabique en 1983. Au cours de ma carrière, j'ai essayé d'organiser la filière à ma manière en mobilisant les paysans à la base et en coordonnant l'exportation. Par la suite, j'ai compris qu'il fallait créer une société d'exportation. Ainsi, j'ai créé la Société de mise en valeur des produits tropicaux (Somivap) il y a douze ans. Avec cette société, basée près de Kati à Fanafiè, je fais le prétraitement de la gomme arabique.

Pendant les douze ans, quand je tournais dans les zones de production de la gomme, j'ai constaté une catastrophe qui avance. Cette catastrophe, c'est la désertification qui a entraîné l'exode rural, le déplacement de la population. Même mon unité de prétraitement est menacée. Les bras valides se font rares pour extraire le produit de base de mon unité qui est la gomme. Les arbres sont en train de sécher. Face à ce constat, je me suis dit qu'il faut agir autrement. C'est ainsi que m'est venue l'idée de ce projet qui va mettre la population locale au travail".

Un projet multisectoriel

Et de poursuivre : "Le projet consiste à approcher tous les villages touchés par la désertification afin de les sensibiliser sur le reboisement que nous allons les aider à réaliser. Ce reboisement sera fait avec les ar-



La délégation expose le bien-fondé du projet devant l'assistance attentive

bres qui sont adaptés au climat et qui vont profiter à la population. Il s'agit de l'acacia Sénégal, appelé aussi gommier de premier choix et qui produit à partir de 5 ans, et le balanités.

En attendant, le projet prévoit des activités de maraîchage avec des forages, de pisciculture et d'aviculture. Les producteurs seront organisés en coopératives pour faciliter l'écoulement des produits de maraîchage, de pisciculture et d'aviculture. Pour un départ, le projet sera réalisé sur un espace de cent hectares. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la Grande muraille verte". Ce long développement de Mamadou Guèye émerveille les villageois venus de tous les coins de la Commune.

S'en suivent alors les échanges pour dissiper les inquiétudes des participants. En effet, les représentants de la population posent de nombreuses questions à Mamadou Guèye. Leurs préoccupations tournent autour du titre de propriété de l'espace, de la répartition des cent hectares entre les localités de la Commune. En réponse, le PDG de la Somivap rassure ses interlocuteurs qu'ils n'ont aucune prétention de s'approprier le titre des cent hectares.

"Nous voulons des terres sans litige foncier. Elles ne seront au nom de personne. La superficie restera la vôtre", insiste-t-il. Concernant la répartition des cent hectares, il précise que les communautés seront organisées en coopératives et que la répartition se fera en fonction de la disponibilité de terres dans les différentes localités.

Des difficultés environnementales et climatiques

Tioribougou est une Commune rurale située dans le Sahel. Elle compte 14 villages et 38 hameaux. L'activité principale des habitants est l'agriculture, largement tributaire de la pluviométrie.

A en croire le chef de cantonnement des eaux et forêts local, le capitaine Békaye Doumbia, Tioribougou est une Commune où les changements climatiques et l'avancée du processus désertification sont palpables. C'est pourquoi il manifeste d'emblée son soutien au projet de reboisement de la Somivap qui, pour lui d'ailleurs, "va beaucoup les aider dans leurs missions régaliennes".

Pour ce projet, il s'agit d'avoir cent hectares au minimum, exploiter ces cent hectares en introduisant des espèces de la localité à savoir l'acacia Sénégal encore appelé le gommier, le balanités, faire des forages, le maraîchage, la pisciculture, l'aviculture, clôturer l'espace, explique le forestier.

"Notre économie est basée sur l'agriculture. Après l'hivernage, tous les jeunes vont dans les zones d'orpaillage. Certains empruntent le chemin de la migration notamment vers l'Europe. Beaucoup de nos jeunes perdent la vie dans l'océan. Dans les zones d'orpaillage aussi, beaucoup de nos jeunes sont morts dans les mines artisanales", avoue le maire de la Commune rurale de Tioribougou.

Face à ces difficultés dont la solution est proposée par la Somivap, les populations de Tioribougou adhèrent massivement au projet. "Ce projet, nous l'accueillons avec beaucoup d'enthousiasme. Nous apprécions l'idée de ce projet à sa juste valeur. Présentement, la déforestation a atteint un niveau inquiétant. Si quelqu'un nous approche avec des idées pour reboiser nos forêts, nous ne pouvons qu'adhérer à cette idée. En plus, le manque d'emplois fait que nos enfants partent tous à l'aventure après les cultures saisonnières. Les pluies ne sont plus abondantes comme avant. Ce projet, qui ambitionne de créer des conditions pour le maraîchage, la pisciculture et l'aviculture, nous convainc parce qu'il va donner des emplois à nos enfants et les maintenir à nos côtés", s'enthousiasme Bakary Diarra, conseiller du chef de village de Tioribougou.

"J'ai tellement aimé cette proposition de projet que je ne peux que remercier les initiateurs. Nos enfants nous abandonnent ici alors que nos âges sont avancés. Si ce projet est mis en œuvre comme il nous a été présenté, nous aurons de l'eau en abondance, des aires pour le maraîchage, des étangs pour la pisciculture, des enclos pour l'aviculture. Cela donnera l'opportunité à nos enfants de rester et de travailler à nos côtés tout en prenant soins de nous. La finalité, c'est le développement de la Commune", analyse Rokia Touré, la porte-parole des femmes de la Commune rurale de Tioribougou.

Le projet de reboisement de la Somivap a visiblement conquis le cœur des populations de la Commune rurale de Tioribougou. Elles attendent impatiemment son approbation et sa mise en œuvre dans le cadre de la Grande muraille verte. La Grande muraille verte, faut-il le souligner, est une initiative de l'Union africaine et date de 2007.

L'idée est de reverdir toute la bande sahélo-saharienne. Le projet de la Somivap est une belle opportunité pour l'atteinte de cette volonté politique des dirigeants du continent.

Yacouba Traoré, envoyé spécial



Photo de famille des participants

MINUSMA : Une présence qui divise les Maliens

L'une des images marquantes de la journée de mobilisation contre la présence de la Minusma au Mali a été l'incinération d'un casque bleu à Bamako. Devant une foule en colère, les organisateurs de la manifestation ont mis le feu à un casque symbolisant la mission onusienne le vendredi 28 avril 2023. Le 25 mai, une nouvelle manifestation est prévue contre la Minusma. Partout au Mali, les gens se sont mobilisés pour dénoncer la présence de la Mission de maintien de la paix.

De Bamako à Kayes, en passant par Gao, la jeunesse malienne a montré sa détermination à ne plus accepter la mission onusienne sur son sol. Le moins que l'on puisse dire c'est que la Mission multidimensionnelle des Nations unies pour la stabilisation au Mali (Minusma) fait l'objet d'un désaveu populaire depuis un certain temps, surtout que ses rapports accablant l'Armée nationale sont mal perçus.

Les choses se compliquent pour la Mission qui cherche à renouveler son mandat. Sauf qu'une large partie de l'opinion malienne est défavorable à cette force dotée de plus de 12 000 combattants qui n'ont

rien fait jusque-là pour bouter les terroristes hors du Mali. C'est dans ce contexte qu'une grande manifestation a eu lieu ce 28 avril dans plusieurs villes du pays contre sa présence.

Mais il n'y a pas que ceux qui sont hostiles à la Mission onusienne dont ils jugent le bilan sécuritaire négatif à tous les points de vue. Les Maliens qui bénéficient de la présence de la force onusienne commencent aussi à donner de la voix. Pour quelques groupes de jeunes, les casques bleus sont aussi une source de revenus.

Pour défendre la force, ils déclarent qu'elle donne de l'eau dans des villages, créent des emplois pour des



jeunes et assistent certaines communautés avec divers travaux d'aménagement.

Pour ces Maliens qui profitent de la présence des casques bleus, l'important n'est pas la gestion de la situation sécuritaire, même si la Minusma n'a pas su remplir son devoir de stabilisation du Mali après plus de 8 ans d'existence.

Une posture statique

Les adversaires de la Minusma répliquent en disant qu'elle n'est pas une ONG, encore moins un service humanitaire. La plus grande déception pour la majeure partie des Maliens, c'est le fait que la Minusma

refuse d'aller combattre les terroristes en brousse.

Au lieu de stabiliser le Mali, la Mission onusienne brille par l'absence de résultat sur le terrain sécuritaire. La preuve, lors de la tentative d'attaque d'un camp et de l'aéroport de Sévaré au lendemain de la fête de ramadan, les terroristes ont été combattus par l'Armée malienne qui a détruit plusieurs voitures piégées.

Tout cela s'est passé au nez et à la barbe de la Minusma, qui n'a pas bougé d'un iota comme d'habitude. Finalement, nombre de Maliens sont convaincus qu'elle est une partie du problème sécuritaire. En

plus de ne pas lancer des offensives contre les terroristes, la Mission onusienne se permet de produire régulièrement des rapports à charge contre l'Armée malienne.

Ces rapports présentent surtout les terroristes abattus par les FAMA comme étant des civils. Ces accusations ne passent plus auprès de nos compatriotes qui doutent de la sincérité de la Mission.

Chaque année, à la veille du renouvellement du mandat de la Minusma, les attaques terroristes se multiplient au Mali. Cela fait dire à de nombreux Maliens que la Mission onusienne est derrière ces attaques.

Ses détracteurs sont confortés dans cette analyse par le fait que les missions onusiennes n'ont jamais été un succès dans la gestion des conflits en Afrique. Ce que les Maliens ne veulent pas surtout c'est de voir une présence prolongée de la Mission de l'ONU alors que l'Armée nationale est seule à combattre les terroristes.

Fatoumata Traoré

GUEGUERRE ENTRE MAGISTRATS : En attendant le grand boum

Les jours à venir pourraient être difficiles pour deux magistrats impliqués dans un mouvement politique. Les juges Dramane Diarra et Mohamed Cherif Koné allaient être épargnés par l'Inspection des services judiciaires s'ils étaient restés dans le cadre du syndicalisme. Mais les deux magistrats sont dans le collimateur des autorités pour avoir pris fait et cause pour un mouvement politique : l'Appel du 20-Février 2023.

Face à la volonté du pouvoir de doter le pays d'une nouvelle Constitution, avec un risque de report des élections devant sanctionner la fin de la Transition, certains acteurs politiques et organisations de la société civile appellent à sauver le Mali à travers le mouvement Appel du 20-Février 2023.

Cette plateforme politique est constituée d'Espérance Jigiya Kura, la

Cmas de l'imam Mahmoud Dicko, le RDA-Mali, le Forum de la société civile, la NVPM, l'ACRT/Fasso Ka Wélé, la Référence syndicale des magistrats du Mali (Refsyma), l'Action gouvernance et droit humains, le mouvement Mali Debout, le FND, le Collectif des députés de la 6e législature.

La plateforme a, lors d'un point de presse, lancé ce qu'elle a appelé l'"Appel du 20-Février" pour sauver

le Mali sous la présidence d'Issa Kaou Djim du parti ACRT Faso Ka Wélé, qui avait à ses côtés le leader d'Espérance Jigiya Kura, le président du parti Codem, Housseini Amion Guindo dit Poulo, Daba Diawara du RDA-Mali, l'ancien ministre Mohamed Aly Bathily, Youssouf Bathily dit Ras Bath et bien d'autres.

Parmi les mots d'ordre de ce regroupement politique figurent le respect du calendrier électoral prévu pour le retour des civils au pouvoir et l'abandon du projet de la nouvelle Constitution.

Les deux magistrats ont adhéré à la cause de ce regroupement, ce qui a déclenché l'ire du ministre de la Justice qui les avait avertis bien avant. C'est dans ce contexte que les Maliens suivent avec une attention particulière le bras de fer entre le garde des Sceaux, ministre de la Justice et

des Droits de l'Homme et certains magistrats.

Pour la première fois, un ministre de la Justice est défié par des magistrats sur fond de polémique politique. En réaction à une enquête ouverte contre lui et d'autres magistrats, Dramane Diarra indique dans une tribune qu'au-delà de la réaction de l'Association malienne des procureurs et poursuivants (AMPP) et de la Référence syndicale des magistrats (Refsyma), il a l'opportunité de réagir aux aspects qui le concernent dans un bras de fer avec le ministre. Concernant l'avertissement qu'il a reçu, il affirme que le ministre est déjà averti de l'illégalité de sa saisine et l'incompétence de l'Inspection des services judiciaires. "Si vous avez vu ou reçu ce rapport de l'inspection des services judiciaires dont vous vous accaparez, sans discernement,

les conclusions, vous devriez avoir constaté que ni le rapport, ni les procès-verbaux le constituant ne portent ma signature. Pour cause, j'ai relevé l'incompétence de l'Inspection des services judiciaires à vouloir m'entendre, intuitu personae, en dehors de mon service qu'est la direction nationale des affaires judiciaires et du sceau et l'illégalité de sa saisine par Monsieur le ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, garde des Sceaux, au moyen des observations transmises à Monsieur l'inspecteur en chef des services judiciaires à la date du 16 février 2022 (document joint)", écrit Dramane Diarra dans sa tribune.

Bref, c'est la veillée d'armes avant la grande confrontation inéluctable au vu des positions doctrinales tranchées.

S. T. Diarra

RECUEIL 2023 DES ATTENTES DES BESOINS ET DES PROBLÈMES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE :

Le CESC à l'écoute des Maliens établis à l'étranger

Une délégation du Conseil économique, social et culturel (CESC), conduite par son président, Yacouba Katilé, séjourne depuis le mardi 25 avril au Canada, dans le cadre de la mission d'élaboration du Recueil 2023 des attentes, des besoins et des problèmes de nos compatriotes établis à l'étranger.

Conformément aux dispositions de l'article 107 de la Constitution, le CESC collecte et rédige avec les entités qui le composent, à l'attention du président de la République, du gouvernement et de l'Assemblée nationale, le Recueil annuel des attentes, des besoins et des problèmes de la société civile avec des



La délégation du CESC pose avec le personnel de l'ambassade du Mali au Canada

orientations et des propositions. C'est dans le cadre de l'exécution de cette mission constitutionnelle qu'une délégation du CESC sillonne le Canada depuis le 25

avril dernier. Elle a été accueillie à son arrivée par l'ambassadeur du Mali, S. E. Mme Fatoumata B. Méité. C'est la capitale Ottawa qui a constitué la première étape de la

mission du CESC. La rencontre avec nos compatriotes s'est tenue dans les locaux de la Maison de la Francophonie.

Les principales préoccupations exprimées au cours de cette rencontre sont relatives notamment à l'inexistence de cadre propice à l'investissement des Maliens établis au Canada, les difficultés liées à la correction des cartes Nina et l'absence de structure d'accueil devant faciliter le retour et la réinsertion de nos compatriotes établis à l'étranger.

La délégation a ensuite mis le cap sur Montréal le vendredi 28 avril pour le même exercice. Il faut noter qu'une autre mission conduite par le vice-président de l'institution, Amadou Senoussi Dafe, couvre la zone Afrique plus précisément l'Algérie et le Maroc.

Baba Bourahima Cissé
Conseiller en communication CESC

DEPART DE LA MINUSMA : Le syndrome angolais



La clameur, de plus en plus forte, monte des rues de Bamako pour réclamer le départ de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (Minusma) créée par la résolution 2100 du Conseil de sécurité, du 25 avril 2013, pour aider les autorités de Transition à stabiliser le pays et à appliquer la feuille de route pour la Transition notamment sur des tâches prioritaires telles que la sécurité, la stabilisation et la protection des civils, l'appui au dialogue politique national et à la réconciliation nationale, ainsi qu'au rétablissement de l'autorité de l'Etat dans tout le pays, à la reconstruction du secteur de la sécurité malien, à la promotion et la protection des droits de l'Homme, à l'aide humanitaire. Mal ressentie par une plus grande majorité des populations qui réclament publiquement son départ, le Minusma vit des moments difficiles à la veille du renouvellement de son mandat pour la dixième année consécutive le mois de juin prochain. Comme en Angola en 1999 avec la Monua, tout indique que les autorités de Transition vont se faire entendre sur l'absence de résultat et l'indomptabilité de vue sur les missions de la Minusma.

Déjà en août 2022, le mouvement "Yè-rèwolo Debout sur les remparts" qui soutient le gouvernement avait exigé le retrait de la mission de l'ONU dans le pays d'ici le 22 septembre. "Le terroriste au Mali, c'est la France, et quand nous avons chassé la France, ce qui est resté, c'est la Minusma", déclarait un partisan de "Yè-rèwolo Debout sur les remparts". Et d'ajouter : "Tout ce qui se passe au Mali passe maintenant par la Minusma. C'est pourquoi le seul ordre du jour est le départ de la Minusma pour que nous puissions retrouver la paix car nous avons perdu notre souveraineté".

La question de la souveraineté expliquait alors les ressentiments avec l'affaire des militaires ivoiriens qualifiés de "mercenaires", une affaire dans laquelle les Nations unies se sont pris les pieds dans le tapis et qui lui ont valu l'expulsion de son porte-parole d'alors. Les tensions montant fortement entre le Mali et l'ONU sur la question des droits de l'Homme, le gouvernement avait annoncé qu'il n'autoriserait pas la mission de l'ONU à enquêter sur les violations présumées des droits de l'Homme dans le pays, limitant ainsi les opérations de la force de maintien de la paix de l'ONU.

Au mois de juillet déjà, Bamako annonçait la suspension de "toutes les rotations de contingents militaires et policiers" de la Minusma. Une décision à effet immédiat, précisait le ministère des Affaires étrangères, laquelle s'appliquera jusqu'à la tenue d'une "réunion de coordination entre les structures maliennes et la Minusma afin de dégager un plan optimal permettant de faciliter la coordination et la réglementation de la rotation des contingents".

"L'opération bonnet bleu contre casques bleus" était née. Adama Ben Diarra, chef de file de ce mouvement nationaliste, sonnait alors "l'assaut final" pour le 22 septembre 2022. On devra attendre encore car du côté du gouvernement, même si des reproches sont persistants à l'encontre de la Mission onusienne, on s'oblige à reconsidérer les choses par deux fois car "selon la Charte des Nations unies, le Conseil de sécurité est investi de la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Dans l'exercice de cette responsabilité, il peut décider de mettre en place une

opération de maintien de la paix".

Les opérations de maintien de la paix de l'ONU sont déployées sur la base de mandats définis par le Conseil de sécurité de l'Organisation. Dans le cadre des nouveaux types de conflits, l'ONU a dû mettre en place des opérations dans le cadre du Chapitre VII pour essayer d'imposer la paix avec un recours de plus en plus fréquent à la force.

La crise du Canal de Suez ouvre le bal en 1956

Malgré tout cet arsenal juridique, les missions de maintien de la paix n'ont jamais véritablement apporté la paix. C'est en 1956 que l'ONU déploya sa première mission de maintien de la paix par la résolution 998 de l'Assemblée générale de l'ONU pour mettre fin à la crise du canal de Suez. A cette occasion, a été créée la première Force d'urgence des Nations unies. La Funu I s'est déployée entre l'Egypte et Israël.

En mai 1967, l'Egypte a obligé la Funu I à se retirer et la mission s'est terminée en juin 1967. L'opération Funu II a été créée le 25 octobre 1973 à la suite de la guerre du Kippour pour garantir le cessez-le-feu entre les forces israéliennes et égyptiennes. Son mandat prend fin en juillet 1979.

L'Organisation des Nations unies au Congo puis, après 1963, l'Opération des Nations unies au Congo, en abrégé Onuc dans les deux cas, est une mission de l'Organisation des Nations unies (ONU) en activité du 14 juillet 1960 au 30 juin 1964, durant la crise congolaise, dont l'objectif fut d'aider le gouvernement de la République du Congo ("Congo-Léopoldville", actuelle République démocratique du Congo) à rétablir et à maintenir l'indépendance et l'intégrité territoriale, à maintenir l'ordre et la loi, et à mettre en place un large programme d'assistance technique.

Toujours sur le sol africain, la Mission de vérification des Nations unies en Angola connaîtra trois étapes dans le cadre de la guerre civile angolaise. Elle fut établie le 20 décembre 1988 par la résolution 626 du Conseil de sécurité des Nations unies, pour superviser le retrait des troupes cubaines. Elle sera suivie plus tard par la Mission d'observation des Nations unies en Angola (Monua), établie par la résolution 1118 du Conseil de sécurité des Nations unies du 30

juin 1997. En raison de l'effondrement du processus de paix en Angola, le secrétaire général des Nations unies a recommandé au Conseil de sécurité des Nations unies de ne pas renouveler le mandat de la Monua. La mission a officiellement pris fin le 24 février 1999, conformément aux dispositions de la résolution 12133.

Il y a aura le Groupe d'assistance des Nations unies pour la période de transition en Namibie (1989-1990), l'Opération des Nations unies en Somalie pour sécuriser l'apport de l'aide humanitaire ainsi qu'à surveiller la mise en œuvre du cessez-le-feu de la guerre civile somalienne du début des années 1990. L'opération fut établie en avril 1992 et fut en place jusqu'à ce que ses fonctions soient transférées à la mission Unitaf en décembre 1992. A la suite de la dissolution de l'Unitaf en mai 1993, la nouvelle mission des Nations unies en Somalie fut appelée Onusom II (mars 1993 à mars 1995).

L'Opération des Nations unies au Mozambique durera de décembre 1992 à décembre 1994. L'Onumuz avait pour mission d'assister la mise en œuvre des accords de paix signés entre le président du Mozambique Joaquim Chissano et le président de la Résistance nationale du Mozambique (Renamo), Afonso Dhlakama. Le mandat devait faciliter la mise en œuvre des accords, surveiller le respect du cessez-le-feu, superviser le retrait des forces armées étrangères, assurer la sécurité dans les corridors de transport, ainsi que superviser et fournir une assistance technique au processus électoral.

Echecs tous azimuts

On citera également la Mission d'observation des Nations unies Ouganda-Rwanda pour une mission d'observation de la frontière entre les deux pays de 1993 à 1994, la Mission d'observation des Nations unies au Liberia (1993-1997) créée pour appuyer les efforts de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest et du Gouvernement d'union nationale de transition du Liberia en vue de mettre en œuvre les accords de paix, la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (1993-1997) au moment du génocide. Sur un effectif annoncé de 5500 hommes, seulement 2500 sont déployés. Les massacres ont continué.

Le Groupe d'observation des Nations unies dans la bande d'Aouzou au Tchad ne durera qu'un petit mois. Il y aura également la Minurca en République d'Afrique centrale, la Monusil puis le Minusil en Sierra Leone, la Monuc en République du Congo qui deviendra Monusco en 2010 et qui est toujours en cours dans un contexte de chahut total tout comme la Minusma chez nous ici où dans les dix premiers pays contributeurs en troupe ne figure que le Bangladesh comme pays non continental.

La France ne contribue qu'avec 17 membres de personnel dont 13 militaires et 4 policiers préposés à des fonctions de la haute administration. On attend que Macron dé-

cide du retrait du contingent français ridicule et que ses médias de propagande annoncent combien ils sont pour vraiment en rire. Vendredi dernier lors des manifestations massives pour réclamer le départ des troupes de la Minusma, beaucoup d'analystes parlaient du syndrome angolais à propos duquel un ancien fonctionnaire international a confié en janvier 1999 à nos confrères du journal "Le temps" de Genève que les Nations unies en Angola c'est de la rigolade.

"Elles ont échoué. Dans tous les cas, elles n'ont pas atteint les objectifs fixés au départ : démobilisation des soldats, réconciliation nationale, stabilité politique et développement. Et le pays a replongé dans la guerre", affirmait-il sous anonymat, lui qui a passé quatre années dans un programme onusien à Luanda, la capitale, et a claqué la porte, "dégoûté" d'après la publication suisse de référence.

On se rappelle, deux avions onusiens ont été abattus dans la province de Huambo, fief des insurgés, faisant un bilan de 22 disparus. Aucune équipe de secours n'avait alors pu se rendre sur les lieux des attentats. "L'ONU devrait quitter le pays, déclare l'ancien fonctionnaire onusien. Elle a failli à sa première tâche de désarmer les rebelles de Savimbi". Et le ministre angolais de l'Administration territoriale ajoutait que "la Monua ne fait plus rien ici. Elle complique les choses. Je lui ai envoyé des milliers de notes signalant que l'Unita était activement en train de se réarmer, qu'elle ne démobilise pas ses soldats et qu'elle a ouvert plusieurs camps d'entraînement. La mission a simplement fermé les yeux".

Tout comme les autorités maliennes l'ont fait à plusieurs reprises s'agissant du blocage de l'Accord pour la paix et la réconciliation d'Alger par les anciens rebelles Touaregs regroupés au sein de la CMA aujourd'hui. Après avoir investi 1,5 milliard de dollars pour assister impuissantes au dérapage des accords de paix, les Nations unies ont maintenu une présence en trompe l'œil pour masquer leur échec. Le pouvoir élu a alors décidé de "neutraliser militairement et politiquement" les rebelles. Dans un rapport d'une rare franchise, le Ghanéen Kofi Annan (paix à son âme), alors secrétaire général de l'ONU, avait recommandé un retrait total d'Angola avec la "liquidation technique" de la Monua.

Le Portugais Antonio Guterres aura-t-il la franchise et le cran de son prédécesseur pour sceller le dossier du départ de la Minusma alors que plusieurs pays retirent leurs soldats comme l'Allemagne (1400), l'Egypte (1035), la Côte d'Ivoire (900), le Royaume-Uni (300), la Suède (220 soldats), le Bénin (140 hommes). La France avec l'Opération Barkhane qui comptait plus de 5000 hommes, a été poussée vers la sortie laissant un vide immense derrière que la Minusma n'arrive toujours pas à combler. Les sept membres qui figurent encore au sein des effectifs de la Minusma font-ils quoi même encore ?

SITUATION POLITIQUE :

Pourquoi pas un moratoire sur les élections...

Au lendemain de la fête du ramadan, les tentatives désespérées à Sévaré et à Mourdiah et le crash d'un hélicoptère militaire à Bamako venaient choquer l'opinion nationale dans sa certitude évanescence sur cette accalmie relative sur le terrain des attaques contre les Forces armées du Mali. Regardant un peu plus en arrière, on peut même parler d'une série surtout avec la mort du chef de cabinet du président de la Transition dans une attaque sur la route de Nara. Des événements qui interpellent encore et de façon beaucoup plus lancinante l'ensemble des acteurs de la vie de la nation, (politiques, militaires et ceux des organisations de la société civile) pour un moratoire démocratique puisque l'espoir d'organisation de scrutins référendaire et électoraux (sur le plan local et national) semble avoir pris une douche froide en pleine saison chaude.

Union sacrée. Puisque jusque-là notre histoire politique se réfère à celle de l'ancienne puissance colonisatrice qu'est la France, faisons un peu d'histoire politique française pour camper le décor.

Le 31 juillet 1914, à l'annonce de l'assassinat de Jean Jaurès (député au moment des faits et considéré comme le plus grand dirigeant socialiste de tous les temps en étant un des fondateurs du Parti socialiste français en 1902 bien qu'il soit né d'une famille bourgeoise), le gouvernement, qui se réunit dans la nuit, craint des réactions violentes dans les grandes villes. La direction du Parti socialiste (Sfio) fait savoir qu'elle n'appellera pas à des manifestations et le lendemain même 1er août décide de soutenir la politique du gouvernement.

Paul Deschanel, président de la Chambre des députés - dont était membre Jaurès au moment de sa mort - prononce le 4 août un éloge funèbre du dirigeant socialiste qui reçoit un accueil exalté sur tous les bancs de l'hémicycle.

L'accueil de cet hommage par les différents partis politiques français est considéré comme un moment-clé des débuts de l'Union sacrée, ce vaste mouvement nationaliste qui a réuni partisans (le gouvernement de Raymond Poincaré) et opposants à la guerre (le Parti socialiste et le très populaire et puissant syndicat CGT).

Même si le gouvernement s'attendait à quelques réticences à sa déclaration de guerre de la part des socialistes qui menacent le pays de grève générale mais également de la part des catholiques, les Français s'unissent dès la déclaration de guerre.

Lors du remaniement d'août 1914, l'union sacrée se manifeste par l'entrée de l'opposition dans le gouvernement. Dans le même élan, cette ouverture est suivie comme politique même dans les municipalités comme par exemple à Reims, où le maire radical et anticlérical fait entrer dans le conseil municipal deux de ses opposants, à la place de conseillers municipaux mobilisés.

Cet engagement patriotique est devenu depuis le symbole de suprême pour les intérêts supérieurs de l'Etat, pour l'unité et la stabilité de la nation. Parce que la République n'est ni de gauche, ni de droite. Tout le monde est républicain.

Peut-on rêver une entente républicaine chez nous ici au Mali au moment où la nation tout entière manifeste un besoin ardent d'union, de symbiose et d'esprit patriotique ? On ne devrait pas désespérer de notre génie national malgré les égos surdimensionnés, les intérêts qui ne sont plus divergents mais opposés diamétralement désormais, même si l'on peut avoir l'impression d'un pays irrécupérable avec lui-même.

Sentiments et ressentiments de côté

On a trop souvent commis l'erreur de parler de réconciliation nationale au moment où il s'agit plus d'union nationale, car la réconciliation ne se fait que sur une base de justice et de réparation éventuelle de torts, abus et autres fautes alors que l'union nationale a besoin du sentiment d'avoir un même destin pour que les parties abandonnent leurs velléités et convergent dans un même sens pour le plus grand bien du pays, de l'avenir de la nation. Lorsque le besoin d'unir tous les enfants du pays se fait sentir, on met les sentiments et les ressentiments de côté sans les oublier cependant. Il est fort possible dans cette communion, même temporaire soit-elle, que les cœurs et les esprits s'adoucissent, les regards convergent et les esprits s'ouvrent et s'harmonisent.

Il n'est nul besoin de rappeler que le changement intervenu à la tête de l'exécutif à la fin du régime d'Ibrahim Boubacar Keïta et surtout au moment de la refondation avec l'arrivée de Choguel Kokalla Maïga à la tête du gouvernement, ce changement, il faut le souligner a produit des bouleversements au sein de la classe politique, mais aussi au plan social et économique tant ces différentes sphères sont emmêlées et les passerelles entre elles nombreuses et fréquentes.



Mais, d'ores et déjà, il a eu pour conséquence une transformation dans le positionnement des acteurs sur la scène politique avec une re-composition dans le jeu politique. Face au coup d'Etat, on a pu voir émerger deux positions tranchées : les "pro-putschistes" au sein du M5-RFP et les "anti-putschistes" dans divers fronts ou regroupements hétéroclites ayant surtout intérêt au statu quo ante même si certains ne peuvent pas être considérés comme des nostalgiques. Il faut noter aussi que les "pro-putschistes" connaissent en leur sein des divergences idéologiques, méthodologiques qui ont fini par donner deux courants opposés : le premier soutenant sans faille le Premier ministre alors que le second a décidé de prendre ses distances avec l'homme qui, dans ses sorties, ne cessait de brocarder les organisations du Mouvement démocratique des années 1990 qui avaient fait chuter le général Moussa Traoré dont Choguel s'est toujours réclamé en assumant même l'héritage du parti unique UDM.

Autre sujet de discorde entre les deux camps, c'est la question des relations du Mali avec la communauté internationale au plan bilatéral avec la France et multilatéral au sein d'organisations sous-régionales comme la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) ou internationale avec l'Organisation des Nations unies à travers la Mission pour la stabilisation du pays (Minusma).

Au nom de la souveraineté nationale, le gouvernement de Transition ne s'entend pas ou plus avec ces partenaires tandis que plusieurs acteurs les réclament avançant que le pays ne peut s'isoler de ses partenaires tout en soupçonnant la Transition de vouloir rester encore un peu plus.

Tandis que cette intervention était réclamée à Bamako par les anti-putschistes pour, disaient-ils, sécuriser d'abord les institutions de la République, elle était rejetée par les militaires et les pro-putschistes au nom de la souveraineté du Mali. Dans cette opposition des camps, le corps religieux qui n'est pas à négliger en raison de sa force de mobilisation, s'est montrée elle aussi divisée entre et pourfendeurs

soutien de la Transition. Tandis que certains affichaient une neutralité bienveillante à l'égard d'un camp, d'autres essayaient, non sans mal, de ne pas exprimer leur sympathie pour des hommes politiques et appelaient à se tenir à l'écart de la politique.

Il en est de même pour les syndicats. Dans toutes les corporations, cette distinction est manifeste. Tout récemment, c'est dans le corps de la magistrature qu'on a observé des positions tranchées entre la Référence syndicale des magistrats, très minoritaire au demeurant et le Syndicat libre de la magistrature qui se trouve sur la même position que le Syndicat autonome. Au sein des travailleurs, l'UNTM, première faitière des travailleurs, semble avoir pris une certaine hauteur par rapport au soutien ou non au gouvernement tandis que la CSTM participe pleinement à la conduite des affaires pendant la Transition.

La politisation du discours qui se manifeste ainsi par la conflictualisation dans toutes les sphères et à travers toutes les catégories socio-professionnelles résulte du fait que la crise a surtout contribué à susciter l'intérêt des membres de certains milieux populaires pour la vie politique à travers l'implication de plus en plus grande des milieux religieux au jeu politique d'une part, et la circulation de toutes sortes de rumeurs sur l'origine de la crise, ses auteurs et les responsables de cette situation.

Au nom de l'unité nationale !

Ces rumeurs sont alimentées par le bouche à oreille et sont parfois relayées par les médias avec un mécanisme de la création et de la distribution de l'information accéléré par les réseaux sociaux qui a détruit la crédibilité des journalistes et des journaux. Cette "désinformation systémique" caractérisée par la circulation des bobards, si regrettable qu'elle soit, est essentiellement le fait d'initiatives individuelles exploitant à moindre coût la vulnérabilité des esprits ouverts aux quatre vents et perméables à tout.

La rumeur engage désormais la discussion et sert d'argument dans la discussion sur le politique et les acteurs politiques. La rumeur est l'argument qui vient soutenir, corro-

borer des faits réels, ou encore confirmer une rumeur plus ancienne dont on avait connaissance mais qui n'avait pas encore été avérée par des faits. Elle est également l'entrée par laquelle les membres du groupe parlent politique ou forment leur jugement sur la politique.

Voilà comment, volontairement on a cristallisé les positions exploitant à tout-va le moindre fait pour en donner une dimension plus grande dans la crise qui perdure. Ainsi au mois de juin dernier, lors de la célébration du 2e anniversaire du Mouvement du 5-Juin/Rassemblement des forces patriotiques (M5-RFP), le Premier ministre a plaidé pour l'union des Maliens autour des autorités de la Transition, afin de sauver l'essentiel, le Mali.

Bien que tout ne soit pas rose, Choguel Kokalla Maïga soutient que "personne, de bonne foi, ne peut nier aujourd'hui que du point de vue de la sécurité, la situation s'est nettement améliorée. Personne, de bonne foi, ne peut dire que la lutte contre la corruption et l'impunité a été laissée à côté. Personne, de bonne foi, ne peut nier la volonté de réformes".

A la recherche de l'inclusion, le Premier ministre se dit ouvert avec un credo "nous sommes des Maliens, nous devons mettre le Mali au-dessus de tout" pour préserver l'aspiration au changement dénominateur commun qui constitue un socle pour réunir tout le monde afin de négocier un pacte social et républicain qui regroupera l'ensemble des forces vives de la nation autour d'un programme minimum qui fait du respect de la souveraineté du Mali la base de toute action publique, définit les choix stratégiques de commun accord, engage la justice en toute liberté et indépendance, etc.

Ce programme commun pour l'union sacrée amorce une re-composition politique majeure pour une Assemblée constituante formée des représentants politiques, syndicaux, militaires et religieux avec des représentants des anciens conseils régionaux. Une structure qui regroupera toutes les sensibilités politiques importantes au nom de l'unité nationale.

Pour cela, il faut bien sûr du courage "vertu cachée du politique", comme le disait Alain Duhamel. Courage au sein de l'exécutif actuel puisque c'est "l'un des attributs des hommes d'Etat", courage au sein des regroupements qui ne voient pas les choses de la même manière que le gouvernement à l'opposé des stéréotypes sur les responsables politiques, volontiers vus comme des couards et d'habiles manœuvriers.

Ne n'oublions pas : ceux qui marquent leur époque sont certes compétents, mais ils s'imposent justement par leur courage.

O. Bakel

TRANSIT DU COTON MALIEN VERS L'EXTERIEUR : Les partenaires ivoiriens réaffirment leur disponibilité à accompagner la CMDT

Le PDG de la CMDT, Dr. Nango Dembélé, à la tête d'une délégation, était en déplacement en Côte d'Ivoire la semaine dernière. Dans ce cadre, ils ont eu, les journées des 25 et 26 avril, des réunions techniques aux ports de San Pedro et d'Abidjan avec les premiers responsables de ces deux ports, le Cabinet Bilé-Aka et les transitaires AGL (Bolloré, Movis, Atelog) qui ont en charge les opérations de mise à FOB du coton malien. Des échéances qui ont permis de renforcer la coopération entre les parties avec des perspectives.



Au cours de la réunion technique, les parties ont passé en revue le partenariat mais aussi fait le bilan des réalisations des campagnes 2021-2022 et 2022-2023, les perspectives pour les années à venir en mettant en exergue les difficultés rencontrées et en proposant les pistes d'amélioration pour rendre encore beaucoup plus fluides les opérations de transit du coton malien à travers les ports de San Pedro et d'Abidjan.

"A l'issue de ces échanges, nous avons été rassurés par tous les partenaires de leur totale disponibilité à accompagner la CMDT pour l'amélioration des conditions de transit du coton malien en lui accordant toutes les facilités possibles pour une meilleure fluidité du transit", se félicite le PDG de la CMDT Dr. Nango Dembélé au micro de nos confrères de Info360Info.

Pour rappel, le secteur du coton représente une grande part dans l'animation économique du Mali et contribue significativement à la chaîne commerciale à travers ses transformations dans divers volets. Le Mali se classe dans les meilleurs pays producteurs d'Afrique depuis plusieurs années.

D'ailleurs, le coton constitue le deuxième produit d'exportation du Mali après l'or. Après une campagne marquée par plusieurs difficultés d'ordre exogène, les acteurs premiers acteurs du coton sont déterminés à hisser le coton malien au firmament de l'échiquier sous-régional, régional et mondial.

Y. T.



ACHETER LES PRODUITS ET SERVICES (PS 01)

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°27/2023/DA

15 74 CMDT SA/ Holding/DAppro

Le 25 AVR. 2023

OBJET: FOURNITURE DE MATERIELS INFORMATIQUES

La Direction Générale de la CMDT lance l'appel d'offres n°27/2023/DA relatif à la fourniture de matériels et outils informatiques au titre de l'année 2023 suivant les propositions primaires de commande (PPC) n°20; 21; 22; 23; 26; 27; 28; 30; 32; 33; 34; 36 et 42 du 14/03/2023 du Chef Cellule Informatique.

Les lots sont constitués par nature de pièces comme suit:

LOT	PPC	DESIGNATION	ITEM	CARACTÉRISTIQUES	QTE	CAUTION DE SOUMISSION EN FCFA TTC
01	N°20 du 14/03/2023	Ordinateur de Bureau	1	HP Elite One 870 G9, Windows 10 Professional, Core™ i5-12500 (jusqu'à 4,6 GHz avec la technologie Intel® Turbo Boost, 18 Mo de mémoire cache L3, 6 cœurs, 12 threads) i5, 16 Go, 512 Go SSD, Écran Full HD d'une diagonale de 68,6 cm (27 pouces) (1920 x 1080), IPS, antireflet, 250 nits, 72 % NTSC Clavier HP Wired Desktop 320K Souris filaire HP 125 plus casque USB stéréo HPG2.	2	80 000
02	N°21 du 14/03/2023	Ordinateur Portable	2	HP ProBook 450 G8 ou équivalent, FreeDOS, Intel® Core™ i5 1235U (12ème génération), 8 Go RAM; 512 Go Disque SSD; Carte graphique Intel® Iris® X• Écran Full HD de 39,6 cm (15,6 pouces) de diagonale (1920 x 1080), 3 ports USB Type-A SuperSpeed, d, 1 port USB Type-C prise combinée casque/microphone, 1 prise d'alimentation secteur, 1 port RJ-45, Port HDMI 2.1 b, Carte sans fil Intel® Wi-Fi 6E AX211 (2x2) et Bluetooth® 5.3 (prise en charge de taux de données en Gigabits), Sac+souris sans fil (Logitech)	85	1 400 000
03	N°22 du 14/03/2023	Ordinateur de Bureau	3	HP 290 G9 ou équivalent, FreeDOS, Processeur Intel® Core™ i5 de 12 ^e génération, Mémoire 8 Go RAM ; 1To Disque dur ; Écran : 22 pouces, Carte sans fil Realtek RTL8822CE 802.11 a/b/g/n/ac (2x2) Wi-Fi® et Bluetooth® 5, Format : Tour, Ports, Avant 1 prise combinée, casque/microphone; 4 ports USB Type-A SuperSpeed, vitesse de transfert 5 Gbit/s, Arrière 1 port HDMI ; 1 entrée auxiliaire; 1 sortie auxiliaire; 1 connecteur d'alimentation ; 1 port RJ-45 ; 1 port VGA; 4 ports USB 2.0	33	500 000
04	N°23 du 14/03/2023	Ordinateur Portable	4	HP Zbook ou Equivalent Coren, i7-10210U de 10e génération ou plus récent Système d'exploitation Windows 10 Professionnel 64 bits, Carte graphique NVIDIA® Quadro T500® avec 2 Go de mémoire GDDR5, 32 Go de mémoire RAM (d'usine), Disque SSD ITO, Webcam HD, Sac + souris sans fil (Logitech)	05	180 000
05	N°26 du 14/03/2023	Onduleurs	5	APC EASY UPS SRV 2000 V A 230V Easy- UPS ON-LINE	2	180 000
			6	APC EASY UPS SRV 1500 VA 230V Easy- UPS ON-LINE	14	
06	N°27 du 14/03/2023	Scanneur	7	FUJITSU N-7180 ou équivalent; Résolution de sortie : jusqu'à 600 ppp, Vitesse : 80 ppm (recto) / 160 iprn (recto/verso) en couleur, niveaux de gris et monochrome à 200 ppp et 300 ppp, Format de papier: Taille minimale du chargeur automatique de documents : 50,8 mm x 54 mm - Taille maximale du chargeur automatique de documents : 216 mm x 355,6 m, Capacité du chargeur automatique de documents : jusqu'à 80 feuilles, Interface: USB 3.0 haut débit	4	100 000
		Scanneur	8	HP ScanJet Pro 2500 f1 ou équivalent; Vitesse de numérisation du bac d'alimentation automatique : jusqu'à 20 ppm/40 ipm, Résolution de numérisation : Jusqu'à 600 x 600 ppp (couleur et monochrome, chargeur automatique de documents) / Jusqu'à 1200 x 1200 ppp (couleur et monochrome, scanner à plat), Taille de support (chargeur auto): A4, AS, A6, 85, B5 (f5), Recto-Verso en une seule passe, Systèmes d'exploitation compatibles: OS X Mavericks 10.9, OS X Yosemite 10.10, Microsoft Windows 10, 8.1, 8, 7, Connectivité : USB 2.0 haut débit.	1	
07	N°28 du 14/03/2023	Stockage Externe	9	OH Ext. Western Digital Capacité 2 TO.	8	20 000
			10	OH Ext. Western Digital Capacité 3 TO.	1	
08	N°30 du 14/03/2023	NassSynology (Mini serveur de sauvegarde)	11	NAS Synology SA3600 2U 12 Bay 2.1 GHZ 12 C 2X 1 0GBE 4X GBE 32 Go DDR4 ECC.	1	350 000
		Disque Synology Disque dur interne	12	Disque Synology SAS/HDD 3.5» 12 To.	10	
09	N°33 du 14/03/2023	Licences	14	Allot SSG Management SW Only	1	850 000
			15	ASA 551 6-X with Fire POWER	1	
10	N°34 du 14/03/2023	Gestionnaire de Téléphonie IP	16	Gestionnaire de Téléphonie IP - Yeastar P570	1	1 300 000
			17	Gestionnaire de Téléphonie IP - Yeastar P560	1	
			18	Gestionnaire de Téléphonie IP - Yeastar P550	1	
		Poste de Téléphonie IP	19	Gestionnaire de Téléphonie IP -YealinkT57W	3	
			20	Gestionnaire de Téléphonie IP -YealinkT54W	20	
			21	Gestionnaire de Téléphonie IP -YealinkT48U	22	
			22	Gestionnaire de Téléphonie IP -YealinkT42U	274	
11	N°36 du 14/03/2023	Les Outils de Développement Paie	23	Outils Deve Xpress pour la prise en main du logiciel paie par Cellule Informatique.	1	350 000
			24	Logiciels utilitaires pour la paie	1	
12	N°42 du 14/03/2023	Batteries	25	Achat des batteries pour onduleur 12V 17Ah	24	80 000
			26	Achat des batteries pour onduleur 12V 12Ah	64	
			27	Achat des batteries pour onduleur 12V 7Ah	64	

Un Fournisseur peut soumissionner pour un ou plusieurs lots.

Les dossiers d'appels d'offres sont disponibles, contre paiement de la somme non remboursable de **100 000 FCFA (Cent mille francs CFA)**, à la Direction des Approvisionnements CMDT-SA Bamako (bâtiment A, 1er étage), BP 487 tél. 20 21 84 02/ fax : 20 70 73 13.

Le soumissionnaire fournira en même temps que son offre une caution de soumission dont le montant est ressorti dans le tableau ci-dessus. Cette caution sera fournie par une banque de 1er ordre située dans la zone UEMOA sous la forme définie dans le dossier d'Appel d'Offres.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date d'ouverture des plis.

Les offres peuvent être déposées au secrétariat de la Direction des Approvisionnements au plus tard le **02 Juin 2023 à 14 Heure TU** ou au niveau du Président de la Commission des Appels d'Offres, en début de séance de l'ouverture des plis.

Cette séance se déroulera le même jour à **14 heures 30 mn TU** dans la salle de réunion de la Direction générale de la CMDT. Les

soumissionnaires ou leurs représentants peuvent y assister (2 maximum).

Pour tout renseignement complémentaire s'adresser à:
CMDT DIRECTION GENERALE, BP 487, Cell :76 31 60 08 / 76 29 00 / 76 25 86 42

E-mails: mamadoukiakite@cmdt-ml.com, ahmadoucisse@cmdt-ml.com, drissa@cmdt-ml.com



ELECTRICITE : EDM change de direction sans clignoter

Les Russes peuvent dire adieu à leur souhait d'installer au Mali des centrales électriques en utilisant les sources d'énergie propres. Et pour cause, à l'EDM, on détourne aussi les choix stratégiques des plus hautes autorités et des populations qui ne savent pas ce qu'il faut faire du soleil et du vent. C'est pourquoi les centrales hybrides promises dans les régions et les villes moyennes n'ont jamais été opérationnelles à hauteur de souhait.



Les centrales à gaz... promises par le colonel Assimi Goïta ne verront pas le jour tant que la mafia qui a pris la production de l'électricité en otage sera aux manettes. Le Mali dispose d'un fantastique potentiel dans le secteur et s'avère l'un des marchés les plus prometteurs en Afrique de l'Ouest.

En effet, le potentiel de l'énergie solaire représente à lui seul 5 à 7 kWh/m²/jour. De quoi offrir à la population 7 à 10 h d'éclairage chaque jour. Or seulement 5 % de ce potentiel de production d'énergie renouvelable est exploité aujourd'hui dans le pays.

Dans le même temps, 35 % de la

population n'a pas accès à l'électricité. Les projections ne font qu'aiguïser l'urgence d'agir surtout que le Mali a déjà lancé près de dix nouvelles unités industrielles.

A en croire les statistiques, la demande énergétique augmente de 10 % par an en moyenne. Le défi est de s'attaquer aux obstacles institutionnels et financiers liés aux capacités et aux connaissances afin de mettre en place des filières énergétiques sobres en carbone. Pour aider le Mali à répondre à tous ces défis, la Banque africaine de développement (Bad) a mis à sa disposition des moyens financiers et techniques pour soutenir ses stratégies politiques et institu-

tionnelles, ses cadres financier et réglementaire et encourager les investissements durables dans des solutions d'énergie renouvelable. Résultat : échec.

Plusieurs projets de création de parcs éoliens ont vu le jour au Mali. En 2009, par exemple, l'ancien secrétaire général du ministère de l'Énergie et de l'Eau, Lamissa Diabaté, préside la cérémonie d'ouverture de l'atelier de validation du rapport de l'étude de faisabilité d'un parc éolien à Tombouctou. Cette zone du Mali est occupée par les islamistes depuis début avril 2012. La continuité du projet est donc incertaine.

Le projet, financé dans le cadre de la coopération bilatérale Mali-Bel-

gique pour le compte du Centre national de l'énergie solaire et des énergies renouvelables (Cnesoler), vise principalement à renforcer le parc de production d'électricité et de substituer une partie du carburant diesel consommé par les centrales thermiques.

Il devrait permettre également une évaluation comparative des coûts et avantages par rapport à des configurations alternatives de parcs éoliens, l'évaluation de la faisabilité économique et financière du projet.

Il s'inscrit dans la continuité de l'étude (campagne de mesure du vent) menée depuis 2006 par la Coopération technique belge

(CTB) et le Cnesoler. Mais la mafia locale a saboté l'installation des centrales hybrides au Mali. Un cadre de l'entreprise déclare sous anonymat que l'électricité solaire n'est pas une priorité dans son entreprise.

L'exploitation de l'énergie éolienne se dégrade depuis les années 1950. Elle est inégalement répartie selon les territoires compte tenu de la position et de la fréquence du vent. Elle reste sous-exploitée. Un certain intérêt renaît après l'arrêt d'une quarantaine d'éoliennes de pompage implantées à la fin des années 1950 dans la bande sahélienne du territoire.

Les efforts les plus significatifs ont porté notamment sur la construction d'une centaine d'éoliennes artisanales de pompage à la Base de perfectionnement des artisans ruraux (BPAR) de Ségou à partir de 1982, la production d'une petite série d'éoliennes multi-pales semi-industrielles du Cnesoler, vendues à des exploitants particuliers pour l'irrigation par pompage de champs et vergers.

S. T. Diarra

MALI : 2,3 millions de personnes en insécurité alimentaire

Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies au Mali (Ocha) a publié des nouveaux chiffres sur la situation humanitaire au Mali. D'après ces chiffres, 2,3 millions de Maliens sont en insécurité alimentaire.

Ocha fait partie du Système des Nations unies au Mali. Il s'occupe des affaires humanitaires. Selon les données de cet organe onusien, 41 % des Maliens, soit 8,8 millions de personnes, ont besoin d'aides humanitaires.

Parmi ces Maliens, 2,3 millions ont besoin d'aides alimentaires. En

plus, Ocha note 412 000 personnes déplacées internes et la fermeture de 1500 écoles. Le nombre de personnes dans le besoin d'assistance humanitaire a augmenté de 20 % par rapport à 2022 où c'était 7,5 millions de personnes dans cette situation.

D'après Ocha, cette augmentation s'explique par la superposition des

conflits et l'insécurité multiforme avec les changements climatiques (inondations, sécheresses), les épidémies et urgences sanitaires. Cependant, l'organisation onusienne estime que pour satisfaire les besoins humanitaires des Maliens en 2023, il faut mobiliser 751 millions de dollars. Un montant sur lequel elle n'a encore obtenu que 16 millions.

De nouveaux déplacés internes à Ségou, Mopti et Tombouctou

Entre le 26 février et le 5 mars, les mouvements de population enregistrés dans les régions de Ségou,

Mopti et Tombouctou font état de plus de 2400 ménages nouvellement déplacés, soit près de 15 000 personnes (33 % de femmes), selon les missions conjointes d'évaluation réalisées par les partenaires du mécanisme de réponse rapide aux mouvements de population (RRM), notamment MSF-B, l'ONG nationale Apidev, Coopi, NRC, CRS et le Service local du développement social.

A Ségou, les mouvements concernent le village de Sokolo dans le cercle de Niono. A Mopti, les mouvements sont enregistrés dans le cercle de Bandiagara, notamment

le village de Kani Bonzon dans la commune de Kani Bonzon.

A Tombouctou, les déplacements sont enregistrés dans les cercles de Taoudenni et de Niafunké, respectivement dans les communes d'Al Ougla, Al Ourch, Haribomo (Taoudenni) et Soumpi, Diré et Doukouria (Niafunké). Pour Ocha, la quasi-totalité des déplacements de populations est causée par des attaques de groupes d'individus armés non identifiés contre les populations civiles.

Les évaluations réalisées du 20 février au 20 mars par les acteurs du mécanisme de réponse rapide RRM concluent à 26 824 personnes le nombre de nouveaux déplacés.

Baba Traoré

OBJECTION : Leçons à tirer

Le crash d'un hélicoptère de l'Armée malienne, de retour d'une mission de sauvetage de populations terrorisées au Sahel occidental sur une maison en chantier à Missabougou le 21 avril 2023, remet sur le tapis la question de l'occupation anarchique de la zone aéroportuaire. Il convient encore une fois de saluer le martyre des militaires tués dans cet accident. Quoique se sachant condamnés, ils ont néanmoins eu le courage moral de sauver des vies humaines au sol, limitant du coup les dégâts. Puisse cet ultime sacrifice leur ouvrir grandement les portes du Paradis céleste !

Mais, les meilleures prières qu'on puisse réellement leur adresser

aujourd'hui, c'est de tirer tous les enseignements de cet accident : en mettant le holà une fois pour toutes à l'occupation anarchique de la zone aéroportuaire.

Il s'agit donc de dégager sans état d'âme les quartiers situés dans l'emprise de l'Aéroport-Président Modibo Kéita Sénou. C'est même une ardente obligation, une mesure de salubrité publique qui s'impose aux pouvoirs publics pour prévenir d'éventuels drames. Au demeurant, il est presque connu de tous que le décollage et l'atterrissage des aéronefs sont les moments les plus cruciaux en matière de navigation aérienne, avec des risques élevés d'accident.

Cependant, ni les alertes de l'A-

gence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar (Asecna), ni les menaces de déclassement de l'Aéroport de Bamako, encore moins les velléités de certains gouvernants à appliquer à la lettre les mesures édictées n'entament la détermination de certains de nos compatriotes à braver l'interdit.

On continue donc d'ériger villas, écoles et bâtiments dans le pourtour de la plateforme aéroportuaire, en ignorant superbement l'autorité de l'Etat, la sécurité publique ou personnelle, le bon sens tout court... Bref, chacun n'en fait qu'à sa tête. Jusqu'à... La refondation, c'est avant tout à un niveau individuel qu'elle devrait s'exprimer. C'est se soumettre à la

loi, c'est ne pas se singulariser, se croire au-dessus de la mêlée. Arrêtons de bafouiller ! Ayons simplement le bon feeling et le pays

serait sauvé !

Majid



Édité par Kolomina Média SARL N°RC :
MA.BKO.2019.B4789, N° fiscal : 086146895H

Fondateur et directeur de publication : Abdoul M. Thiam
Rédacteur en chef : Yacouba Traoré
Conseiller de la rédaction : Dramane Sanogo
Rédaction générale : O. Bakel, Sabeleh Dembélé, Dan Fodio, Moctar Touré
Dépôt légal : Bibliothèque nationale



MA BANQUE EN UN SMS

www.bn da-mali.com

N° VERT 80 00 11 80

